

Motion 2701

pour la création d'un crédit unique pour une aide à l'alimentation

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la gravité de la deuxième vague de la COVID-19 ;
- la difficulté d'accès à une alimentation adéquate en quantité et qualité ;
- le travail déjà effectué au printemps 2020 pour mettre en place une aide à l'alimentation grâce au PL 12725,

invite le Conseil d'Etat

à libérer, par le biais d'un projet de loi, un crédit unique pour une aide à l'alimentation à la fin de l'expiration du crédit octroyé par le PL 12725, sous réserve d'un manque de ressources et en concertation avec les associations œuvrant sur le terrain.